

## **Veillée de prière pour la Vie**

Le samedi 27 novembre 2010, le Saint-Père célébrera à Rome, à l'occasion des Premières Vêpres du premier Dimanche de l'Avent, une « veillée solennelle pour la vie naissante » et il invite les évêques du monde entier à se joindre à lui en présidant dans leur cathédrale des célébrations analogues.

Pour sa part, Mgr Pierre-André Fournier présidera une telle célébration à la cathédrale le dimanche 28 novembre, à 15 h. Il invite dès à présent tous les diocésains et diocésaines qui le pourraient à y participer ou encore à se joindre à lui par la pensée et dans la prière.

Les communautés chrétiennes sont aussi invitées à tenir leur propre célébration. Pour la préparation de cette veillée de prière, vous trouverez ci-dessous des documents fournis par le Cardinal Llovera, Préfet de la Congrégation pour le Culte Divin et la Discipline des Sacrements et le Cardinal Antonelli, Président du Conseil Pontifical pour la Famille.

## Pistes : homélie de la veillée

1. « **Qu'est-ce que l'homme, pour que tu te souviennes de lui?** » (Ps.8,5).  
L'homme s'interroge toujours sur le sens de sa vie.
2. « Nouvel Adam, le Christ, dans la révélation même du mystère du Père et de son amour, manifeste pleinement l'homme à lui-même et lui découvre la sublimité de sa vocation»... (GS 22). Le mystère, que nous célébrerons dans la solennité de la Naissance de Jésus-Christ, est le grand Oui de Dieu à la vie humaine. «Par son incarnation, le Fils de Dieu s'est en quelque sorte uni lui-même à tout homme»... «Né de la Vierge Marie, il est vraiment devenu l'un de nous» (GS 22).
3. En ces moments, de façon spéciale et urgente, l'Église (qui) sent **qu'elle doit, avec un égal courage, donner une voix à celui qui n'a pas de voix**, fait «une réaffirmation précise et ferme de la valeur de la vie humaine et de son inviolabilité, et, en même temps, un appel passionné adressé à tous et à chacun, au nom de Dieu : respecte, défends, aime et sers la vie, toute vie humaine» (EV 5).
4. «**Défendre et promouvoir la vie, la vénérer et l'aimer, c'est là une tâche que Dieu confie à tout homme**» (EV 42). C'est un droit et un devoir qui nous concerne tous. **La famille, sanctuaire de la vie, est le sujet irremplaçable** de ce droit et de cette tâche.
5. **Cette tâche** revient, en quelque sorte, à célébrer l'Évangile de la vie et célébrer le Dieu qui donne la vie; elle implique de le faire dans la prière, dans la liturgie et dans les sacrements. Mais surtout, la célébration de l'Évangile de la vie doit se réaliser dans la vie quotidienne, vécue dans l'amour des autres et dans le don de soi (cfr. EV 83-86). En «prenant en charge» toute la vie et la vie de tous (cfr. EV 87-91). Le point fondamental de cette tâche est la **promotion d'une culture de la vie**, à partir de laquelle «le *peuple de la vie*» (EV 78-79) dans sa diversité innombrable et riche **d'associations et d'institutions**, est appelé à rendre un service irremplaçable dans la société.
6. La veillée de prière pour la vie humaine à naître veut être le cri de l'humanité tout entière qui s'élève vers Dieu, le Père, dispensateur de tout bien, de sorte que chaque vie humaine soit respectée, protégée et aimée.

La veillée peut être célébrée a) **en commençant avec l'Exposition du Très Saint Sacrement et le chant des Vêpres** ou b) **en ayant les Vêpres et la Bénédiction avec le Très Saint Sacrement comme point culminant.**

## **PREMIER MODÈLE**

Une image de la Vierge (Vierge de l'Espérance, portant l'enfant dans son sein très pur) ornée de lumières se trouve à l'un des côtés de l'Autel. Puisque nous nous trouvons dans le Temps de l'Avent, nous déconseillons une décoration florale.

### **I. Entrée en procession avec le chant du «Rorate Caeli» (Jubilate Deo n° 58, pp. 63ss).**

*Arrivés à l'Autel, on apporte le Très Saint Sacrement pour l'Exposition. On peut le faire accompagner de petits enfants portant des palmes ou des rames d'olive dans les mains et avec des lumières; entre-temps, on peut entonner un «Chant populaire» approprié. On expose le Très Saint Sacrement de la manière habituelle selon le Rituel (Lat. AAS 65 – 1973 – 610) en chantant l'«Ave Verum...». Après un bref moment d'adoration en silence, celui qui préside gagne le Siège d'où il participe aux Premières Vêpres du Premier Dimanche de l'Avent.*

### **II. Prière des Premières Vêpres du Premier Dimanche de l'Avent.**

*Vient ensuite l'Office des Vêpres selon la Liturgie des Heures. Dans l'homélie on introduit et on explique le sens de cette Veillée au commencement d'une nouvelle Année Liturgique (cf. schéma en annexe). Terminé le chant des Vêpres, celui qui préside se prépare à adorer en silence la Très Sainte Eucharistie pour un petit moment.*

### **III. On commence les supplications** (au moment opportun on rendra publique la formule officielle pour cette supplication).

*Devant le Très Saint Sacrement on commence cette partie de la Veillée avec une «Prière initiale au Seigneur de la Vie».*

*Après la Prière tous se mettent assis :*

- **Lecture** (Gn 3, 9-15).
- Chant de l'«Ave, Maris Stella» (Jubilate Deo n° 67, pp. 75 ss).
- **Explication de celui qui préside et introduction de la méditation des Mystères Joyeux de la vie du Seigneur avec Marie.**
  
- **Méditation des Mystères Joyeux du Seigneur, récitation du Saint Rosaire.**

*On récite de suite les cinq Mystères selon un même schéma :*

- Lecture d'un passage d'Évangile.
- Moment d'adoration, méditation et supplication personnelles, en silence.
- Récitation du Notre Père, 10 Ave Maria et Gloria, qui peut être chanté. Il serait mieux de répartir la récitation de chaque Mystère entre quelques personnes de différents groupes (parents qui attendent un fils, un enfant malade avec ses parents, une famille complète avec les enfants, des grands-parents et leurs petits-enfants; et des éducateurs).
- Brève pause de silence et prière conclusive de celui qui préside.

*Terminée la contemplation des Mystères Joyeux on procède à conclure la Veillée avec la Bénédiction et la Reposition du Très Saint Sacrement.*

**- Bénédiction avec le Très Saint Sacrement et Reposition.**

*Après une pause de silence, celui qui préside s'approche de l'Autel pour réciter la Prière du Vénérable Pape Jean-Paul II dans « Evangelium Vitae » et conclure l'Exposition du Très Saint Sacrement selon les prescriptions du Rituel.*

- Introduction : Demandons à la Bienheureuse Vierge Marie de présenter notre prière à son Fils, Vie du Monde.
- Prière de l'« Evangelium Vitae ».
- Chant «O salutâris hôstia» (Jubilate Deo n° 50, p. 55).
- Prière.
- Bénédiction.

*Selon les usages on accompagne la Reposition avec un « Chant Populaire » approprié et on procède au renvoi de l'Assemblée.*

## SECOND MODÈLE

culminant dans la Célébration des Vêpres, peut suivre le schéma suivant :

### **I- Entrée en procession avec une image de la Très Sainte Vierge Marie.**

*Il s'agit d'une procession avec tous ou un groupe significatif des participants, portant l'image de la Très Sainte Vierge Marie, de préférence l'image de la Vierge de l'Espérance (portant l'enfant en son sein). La procession, de l'entrée de l'église (ou d'une place ou d'une église voisine) jusqu'à l'Autel, devrait avoir un caractère pénitentiel (pour toutes les atteintes à la vie de sa conception à son terme naturel). On peut chanter les litanies de Lorette avec certains titres marials et des prières ajoutées pour cette circonstance.*

- Monition initiale.
- Procession avec le «chant des litanies».

*Arrivés à l'Autel on «intronise» à l'un des côtés l'image de la Très Sainte Vierge Marie et on peut chanter le «Salve Regina» comme terme de la procession. L'image peut être encensée en ce moment. Des enfants peuvent placer des lumières à proximité de l'image. Pour commencer l'Avent on conseille de ne pas utiliser des fleurs.*

- Salut initial de celui qui préside.
- Lecture biblique, tous étant assis, (Gn 3, 9-15).
- Chant «Ave Maris Stella...» (Jubilate Deo n° 67, p. 75 ss).
- Brève monition, introduction à la Veillées (Christ, Évangile de la Vie).

### **II- Exposition du Très Saint Sacrement.**

*On expose l'Eucharistie sur l'Autel, conformément aux prescriptions du Rituel. En portant le Très Saint Sacrement de la chapelle à l'Autel, on peut le faire accompagner d'un cortège d'enfants portant des lumières et des palmes ou des rameaux d'olive. Un «chant populaire» peut être exécuté jusqu'à ce que le Très Saint Sacrement parvienne aux marches de l'Autel.*

- Exposition du Très Saint Sacrement. Encensement.
- Chant : «Ave Verum...».

*Ensuite celui qui préside rejoint en silence son siège et commence la **méditation des mystères joyeux de la vie du Seigneur**, guidés par la Vierge Marie.*

#### **- Méditation évangélique avec Marie, le Saint Rosaire.**

*On commence la méditation des mystères joyeux en suivant pour chacun des cinq mystères le schéma suivant :*

- Lecture d'un passage d'évangile.
- Moment de silence, adoration et méditation personnelles.
- Prière de NOTRE PÈRE, 10 AVE MARIA, et Gloria (le Gloria peut être chanté comme à Fatima).

*Nous proposons que le Premier Mystère (Incarnation) soit récité par des parents qui attendent la naissance d'un fils/fille; le Deuxième Mystère (Visitation) par un malade ou porteur d'handicap avec ses parents; le Troisième Mystère (Nativité) par une famille avec les enfants; le Quatrième Mystère (Présentation : Siméon et Anne) par des grands-parents et leurs petits-enfants; le Cinquième Mystère (Jésus parmi les Docteurs du Temple) par un ou plusieurs éducateurs.*

- Brève pause de silence et Prière conclusive de celui qui préside.

#### **Supplication pour la VIE**

*Terminée la méditation des Mystères Joyeux de la vie du Sauveur, devant le Très Saint Sacrement, on fait une supplication solennelle pour la vie. Au moment opportun on en rendra public le texte officiel.*

- Brève pause de silence.
- SUPPLICATION pour VIE, qui pourra être intercalée par des acclamations litaniques de la Communauté entière et être lue par une ou plusieurs personnes.
- Silence, adoration – prière personnelle.

#### **- Célébration des PREMIÈRES VÊPRES de l'Année liturgique.**

*On peut utiliser comme hymne le « Rorate Caeli » (Jubilate Deo n° 58, pp. 63 ss).*

*Après la «Lecture brève» on expliquera dans l'homélie le sens de cette «Veillée pour la Vie» dans laquelle on célèbre cette année les Premières Vêpres de l'Avent. Terminée la récitation des Vêpres avec l'Oraison Collecte, celui qui préside, en silence, va devant le Très Saint Sacrement pour conclure la Veillée solennelle de Prière pour la Vie.*

#### **- Conclusion de la Veillée, Bénédiction avec le Très Saint Sacrement.**

*\*À genoux devant le Très Saint Sacrement on récite la Prière du Vénérable Pape Jean-Paul II dans « Evangelium Vitae ».*

- Introduction : demandons à la Bienheureuse Vierge Marie de présenter notre prière à son Fils, Vie du Monde.

- Après une brève pause de silence on procède à la Bénédiction Eucharistique conformément aux prescriptions du Rituel.

- Chant eucharistique «O salutaris hostia...» (Jubilate Deo n° 50, p. 55, pour cette phrase «Qui vitam sine termino Nobis donet in patria») et encensement.*
- Prière.*
- Bénédiction.*

*\* Terminée la Bénédiction on repose le Très Saint Sacrement accompagné d'un «chant populaire» et on renvoie la communauté rassemblée.*

## PRIÈRE DE L'EVANGELIUM VITAE

O Marie,  
aurore du monde nouveau,  
Mère des vivants,  
nous te confions *la cause de la vie*:  
regarde, ô Mère, le nombre immense  
des enfants que l'on empêche de naître,  
des pauvres pour qui la vie est rendue difficile,  
des hommes et des femmes  
victimes d'une violence inhumaine,  
des vieillards et des malades tués  
par l'indifférence  
ou par une pitié fallacieuse.  
Fais que ceux qui croient en ton Fils  
sachent annoncer aux hommes de notre temps  
avec fermeté et avec amour  
*l'Évangile de la vie*.  
Obtiens-leur la grâce de *l'accueillir*  
comme un don toujours nouveau,  
la joie de le *célébrer* avec reconnaissance  
dans toute leur existence  
et le courage d'en *témoigner*  
avec une ténacité active, afin de construire,  
avec tous les hommes de bonne volonté,  
la civilisation de la vérité et de l'amour,  
à la louange et à la gloire de Dieu  
Créateur qui aime la vie.

*Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 25 mars 1995, solennité de l'Annonciation du Seigneur, en la dix-septième année de mon pontificat.*

**JEAN PAUL II**